

CAL  
EA925  
C12  
#14/janv.'71  
DOCS

# CANADA D'AUJOURD'HUI

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E  
3 5036 01029782 1



PARIS / JANVIER 1971 / N° 14

Une nécessité vitale mais coûteuse

## LA BATAILLE DU DÉNEIGEMENT

AU Canada, la neige est là chaque année et partout. Elle a ses fervents, peintres ou skieurs, mais elle coûte cher. Un déneigement rapide et bien fait est ici un impératif si on veut éviter la paralysie des échanges, donc de l'économie du pays, pendant six mois de l'année.

*Suite page 2*



*Souffleuse en action sur une route de l'Ontario*

Croissance et disparités sectorielles

## LES FORMES DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Si l'on considère, non plus la croissance globale de l'économie d'un pays, mais la croissance des différents secteurs de son économie, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de « modèle » qui puisse s'appliquer de façon générale à toutes les activités. Dans certaines d'entre elles, la production augmente rapidement; dans d'autres lentement. Il y a des branches où le progrès porte surtout sur la main-d'œuvre (de façon quantitative, qualitative ou combinée); d'autres où c'est l'apport de capitaux qui est déterminante. Certaines activités utilisent main-d'œuvre et capitaux avec une efficacité accrue; d'autres sont en

retard ou ne parviennent pas à augmenter sensiblement leur productivité.

Il serait donc très intéressant de dresser des tableaux sectoriels qui permettraient de mettre en lumière, avec précision, les éléments qui ont le plus contribué à la croissance d'une catégorie déterminée d'activités. Une partie du dernier exposé annuel du Conseil économique du Canada est consacrée à cette tâche (1).

(1) Conseil économique du Canada. Septième exposé annuel, Ottawa, septembre 1970.

*Suite page 3*

Le français et l'anglais à Ottawa

## LA CAPITALE DOIT ÊTRE BILINGUE

LA Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, créée en 1963 par le gouvernement canadien pour « faire rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée », a publié au cours de l'année qui vient de s'écouler les livres V et VI de son rapport traitant, l'un, de la capitale fédérale, l'autre des associations volontaires (1).

En exergue du livre V, les commissaires ont placé ces lignes de Montesquieu : « C'est la capitale qui, surtout, fait les mœurs des peuples : c'est Paris qui fait les Français ». La citation est significative. Donner à la capitale du Canada

*Suite page 8*

(1) Pour l'analyse des livres précédents, voir *Canada d'Aujourd'hui* : avril 1968, avril 1969, avril 1970, octobre 1970.

### AU SOMMAIRE

Le déneigement	1
Les formes de l'expansion économique	1
La capitale et le bilinguisme	1
La peinture de Fernand Leduc	5
Les supermarchés	6
Les « Mille Iles » du Saint-Laurent	7
Tiers-monde et coopération	11
Vancouver	12



# LA BATAILLE DU DÉNEIGEMENT

Suite de la page 1

Contrairement à une opinion répandue, il neige relativement peu dans les régions arctiques et subarctiques du Canada qui jouissent, dans l'ensemble, d'un climat sec quoique très rigoureux. Les chutes de neige les plus abondantes s'observent dans les régions montagneuses des Rocheuses, à l'ouest, et dans une large zone, au sud-est, qui s'étend du Lac Supérieur à Terre-Neuve en passant par le Québec.



Déneigement de la route transcanadienne dans les Rocheuses (col Rogers)

Dans cette région, la hauteur moyenne de neige dépasse 4 mètres par an.

La Colombie-Britannique, au climat complexe, est à la fois la plus enneigée et la moins enneigée des provinces canadiennes. Ses montagnes, côtières ou intérieures, reçoivent les chutes les plus abondantes du pays, mais Vancouver et Victoria, sur la côte Pacifique, enregistrent chacune moins de 37 centimètres de neige par an. Bien que des chutes de neige importantes puissent se produire sur les avant-monts de l'Alberta, les Prairies ne connaissent en général qu'une niviosité relativement faible, de l'ordre de 75 centimètres à 1,25 mètre par an. Par contre, la neige tombe en abondance sur le nord-est de l'Ontario et sur la majeure partie du Québec. Avec une moyenne supérieure à 3,05 mètres par an, la ville de Québec reçoit plus de neige que toute autre grande ville du pays. Les totaux varient de 1,25 mètre à 2,50 mètres dans le sud de l'Ontario. Les provinces atlantiques connaissent de fortes chutes de neige : plus de 2,50 mètres dans le nord du Nouveau-Brunswick, de 1,75 mètre à

2,25 mètres en Nouvelle-Ecosse, quelque 2,75 mètres à l'Île-du-Prince-Edouard, de 2,50 mètres à 3,75 mètres à Terre-Neuve, exception faite de la côte sud.

Les variations sont grandes d'une année à l'autre. D'après un relevé portant sur cent vingt ans, les chutes saisonnières de neige ont varié de 45 centimètres à 3,10 mètres à Toronto (Ontario). La plus grande quantité de neige signalée officiel-

lement par une station canadienne a été enregistrée au cours de l'hiver 1956-1957 au col de Kildala, près de Kemano (Colombie-Britannique) : il est tombé plus de 22 mètres de neige.

## Les « grands moyens »

L'artillerie lourde des opérations de déneigement et de déglacage est constituée par un outillage d'engins divers, les uns spécialisés (épanduses, chasse-neige munis d'étraves ou versoirs, chenillettes déneigeuses, souffleuses), les autres polyvalents (camions spécialement équipés, chargeuses, arroseuses, tracteurs de certains types). Le matériel est mis à si rude épreuve au cours des tempêtes de neige qu'il n'est pas rare qu'après vingt-quatre heures d'opération, le quart des engins doive subir des réparations. Il est donc nécessaire de faire appel à une main-d'œuvre très expérimentée.

Les produits chimiques, jetés par les épanduses sur les routes, sont surtout

utilisés dans la lutte contre la glace, plus traîtresse que la neige. Le sel et le chlorure de calcium, qui sont les plus largement employés, ont pour objet d'empêcher la formation du verglas ou bien l'adhérence de la neige à la surface de la route, qui donnerait naissance à une couche de glace. Ils servent aussi à enlever les couches de neige ou de glace qui subsistent après le passage des chasse-neige et à traiter les antidérapants afin qu'ils ne gèlent pas et s'incrustent convenablement dans la couche de glace. On a parfois recours à l'urée ou à certains mélanges spécifiques, lorsqu'aucun effet corrosif n'est tolérable ; mais, outre leur prix élevé, ces produits ne sont pas sans inconvénients.

L'exigence d'un déneigement complet des zones urbaines et des grandes routes et le désir de disposer de méthodes commodes ont conduit à mettre au point divers procédés de fonte de la neige. On a construit des installations de chauffage du sol comportant des tubulures dans lesquelles circule un fluide chauffé, ou bien des câbles électriques noyés dans les chaussées et les trottoirs, ainsi que des systèmes à infra-rouge qui permettent l'application directe de la chaleur sur la surface enneigée. Ces procédés n'ont qu'un inconvénient : ils reviennent quinze à vingt fois plus cher que les procédés classiques. Les fondeuses, fixes ou mobiles, sont de plus en plus employées dans les villes. Elles sont en effet très rentables lorsque les décharges où doit être transportée la neige sont éloignées.

## Combat sur les routes

L'objectif majeur du déneigement est de permettre la libre circulation, en toute sécurité, sur les chaussées et les trottoirs, les routes, les pistes d'atterrissage. Les liaisons bloquées, c'est en effet la paralysie du pays et le repliement sur soi.

En Ontario, la bataille pour la libération des routes dure vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, de novembre à avril. La campagne mobilise 4 500 hommes pour nettoyer 20 900 kilomètres de routes. Elle réclame 288 000 tonnes de sel et 738 000 tonnes de sable, 929 chasse-neige, 19 souffleuses, 714 épanduses. Elle coûte 26 millions de dollars canadiens (140 400 000 francs).

L'organisation du nettoyage se fait de façon très coordonnée : c'est le gage

Suite page 9



# Croissance et disparités sectorielles

## LES FORMES DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Suite de la page 1

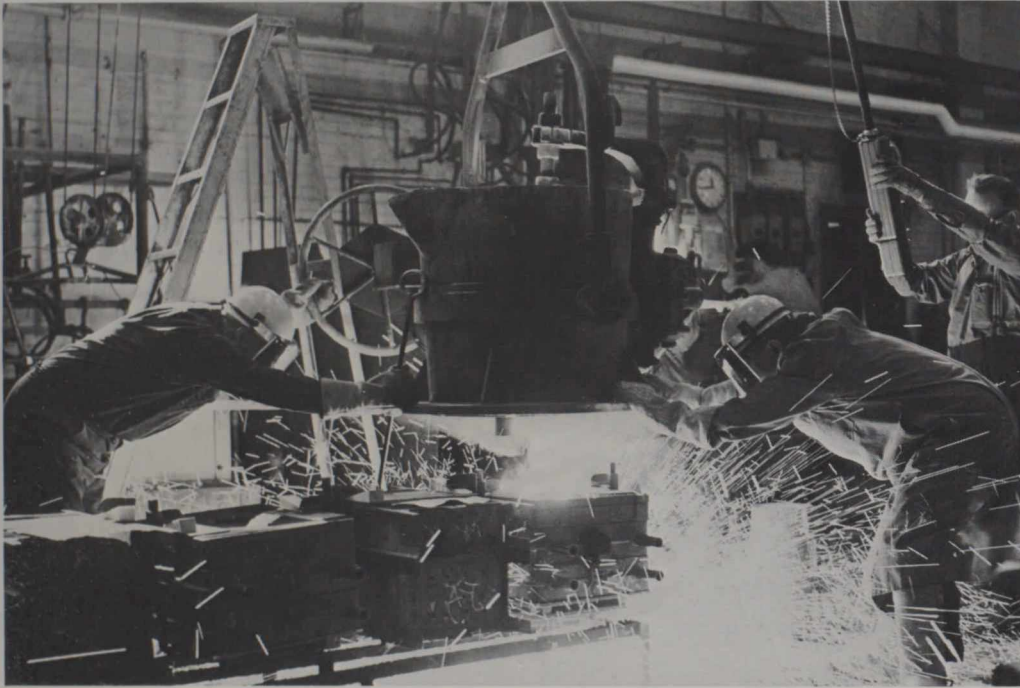
Nous donnons ici, en prenant comme source les travaux du Conseil économique, une étude comparative de la croissance dans trois grands secteurs de l'économie canadienne: les industries extractives, les industries de transformation, le commerce de gros et de détail.

Ces secteurs ont le mérite de représenter des activités économiques fort différentes; ils illustrent bien la multiplicité des facteurs qui interviennent dans la croissance des diverses branches. Ainsi les industries extractives sont

Comme cette forte augmentation de la production a été réalisée au Canada au moyen d'une augmentation annuelle de l'emploi de moins de 2%, le rendement par personne employée s'est accru au taux exceptionnellement élevé de plus de 6% pendant vingt ans (1). Cet accroissement rapide de la productivité du travail peut cependant risquer d'induire en erreur. Le secteur minier est en effet, surtout depuis la fin de la guerre, un secteur à coefficient de capital élevé. En outre,

tion résulte essentiellement de la substitution de l'équipement à la main-d'œuvre et de l'allongement du temps nécessaire à l'ouverture de nouvelles mines et de nouveaux puits de pétrole et de gaz naturel.

L'accroissement de la valeur du capital brut par personne employée est remarquable. En monnaie constante, ce montant est passé de moins de 25 000 dollars canadiens en 1947 à plus de 100 000 ces dernières années. Ces investissements ont surtout pris la forme de dépenses de construction (travaux de génie et bâtiments). Encore ces chiffres ne comprennent-ils pas d'autres investissements connexes considérables, par exemple l'établissement de grands pipe-lines, la construction de routes, d'écoles, d'hôpitaux, voire de villes entières aménagées en raison de l'exploitation de nouveaux gisements.



La recherche dans la métallurgie, industrie à croissance rapide.

sous la dépendance des marchés d'exportation. Elles ont connu, globalement, un essor rapide, même s'il y a eu des décalages dans l'expansion particulière de chacune d'elles.

Dans le commerce de gros et de détail, les vingt-cinq dernières années ont provoqué de profonds changements, attribuables au rôle grandissant des supermarchés, des centres commerciaux, du système de libre-service, ainsi qu'à l'augmentation rapide du nombre des voitures particulières. Dans le secteur des industries de transformation, les progrès de la technologie ont transformé les méthodes de production.

### Les industries extractives

La production des industries extractives a augmenté au taux moyen de 8,5% par an de 1947 à 1967. Cette croissance rapide est due en particulier au fait que beaucoup de pays industriels d'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon, ont connu un déclin de leur production minérale ou au moins un taux de croissance assez faible, de sorte qu'ils ont dû diriger de plus en plus leur demande de produits minéraux vers des pays moins peuplés, mais riches en ressources naturelles.

la main-d'œuvre employée est de plus en plus spécialisée. Pour ces raisons, il faut relier de façon systématique la croissance de la production à l'accroissement de toutes les ressources productives utilisées.

Le taux de croissance de la productivité des facteurs, c'est-à-dire de l'excédent de la croissance de la production par rapport à celle du travail et du capital utilisés, a été bien plus élevé dans les industries extractives du Canada que dans celles d'autres pays; plus élevé aussi que dans les autres industries canadiennes. Cependant, de 1957 à 1967, il n'y a eu aucune augmentation de l'emploi et très peu de progrès du point de vue de la productivité des facteurs; mais l'accroissement du stock de capital s'est maintenu presque au même rythme qu'au cours des dix années précédentes.

Etant donnée son importance considérable et grandissante dans le secteur minier (il est passé de 50% de la valeur des ressources utilisées en 1945 à 65% en 1961), le capital mérite une attention spéciale. Son augmenta-

(1) L'augmentation de l'emploi comprend aussi celle de la main-d'œuvre affectée à l'exploration et aux services connexes aux travaux d'extraction.

### Les industries de transformation

Depuis la fin de la guerre, la production s'est accrue dans toutes les industries de transformation canadiennes, mais à des taux très différents d'une branche à l'autre et d'une décennie à l'autre. De plus, on note des disparités frappantes, dans la contribution à la croissance, entre le capital, le travail et la productivité des facteurs.

Les industries à croissance rapide comprennent celles qui fabriquent du matériel de transport, du matériel électrique, des machines, les industries de transformation des métaux et des produits minéraux non métalliques, les industries chimiques et des produits dérivés du pétrole. Par contre, les industries alimentaires, celles du tabac, des textiles, du caoutchouc, des vêtements, du cuir, des produits issus du bois, y compris les pâtes et papiers, ont connu une croissance plus lente.

Pour l'ensemble du secteur industriel de transformation, le volume de la production a augmenté d'environ 5% par an. D'une façon générale, les facteurs capital et travail réunis expliquent quelque trois cinquièmes de la croissance de la production et la productivité des facteurs les deux autres cinquièmes.

L'augmentation de l'emploi a été prononcée dans les industries à croissance rapide. Quant au capital, son taux de croissance a varié considérablement suivant les secteurs. Les écarts relativement importants existant en 1947 dans le coefficient de capital entre les diverses industries de transformation se sont encore élargis au cours des vingt dernières années. En 1967, la valeur du stock de capital brut par personne employée variait de 4 000 dollars canadiens, dans l'industrie du vêtement et du cuir, à quelque 50 000 dollars dans l'industrie chimique et les pâtes et papiers, et même plus encore dans les industries des dérivés du pétrole.

Dans certaines branches du secteur industriel de transformation, le travail et le capital ont

Suite page 4



## L'amélioration des algues marines MOISSONS OCÉANES

### Croissance et disparités sectorielles

## LES FORMES DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Suite de la page 3

contribué de façon égale à l'accroissement de la production. Tel est le cas de la construction électrique, qui a réalisé un accroissement annuel de production d'environ 8%. D'autres branches, qui ont accru leur production dans la même proportion, ont obtenu ce résultat par une augmentation moindre dans l'emploi du travail et beaucoup plus forte dans celui du capital; ainsi les industries chimiques et des dérivés du pétrole. Certaines industries enfin ont réussi, grâce à un emploi judicieux du capital et du travail, à accroître considérablement leur productivité malgré une augmentation modeste de leur production. L'industrie du cuir en est un bon exemple.

### Le commerce

Nous nous tournons de la production vers la distribution, qui englobe toute une gamme de « services » : transports, communications, finances, commerce, etc. L'activité « commerce de gros et de détail » retiendra ici notre attention.

Le commerce de gros assure au Canada quelque 9% de la production globale des services et quelque 5% de la production totale de l'économie. Le commerce de détail représente 14% de la production globale des services et environ 8% de la production totale de l'économie. Les deux tiers de ce commerce sont effectués par des magasins divers, le tiers restant consiste pour une bonne part dans la vente et les services des automobiles.

Un examen de la croissance du commerce canadien de gros et de détail révèle une évolution profonde ayant sa source dans la complexité et la rapidité de la transformation d'une société industrielle, moderne et de plus en plus urbanisée. Cette évolution comprend notamment : un système de distribution de plus en plus complexe, où la vente en gros volume, la publicité, le crédit, ainsi que l'utilisation des ordinateurs et des techniques de communication jouent un rôle important; une intégration des services de gros et de détail, assurant un approvisionnement des marchés plus rapide, plus efficace et par des voies plus directes; le déplacement de diverses fonctions distributives (emballage, transport, etc.) soit vers le fabricant, soit vers le consommateur.

Ces changements ont produit des effets très inégaux sur la croissance des diverses activités commerciales. Bien qu'il soit très difficile, dans ce secteur, de mesurer avec exactitude



Mousses d'Irlande de même âge cultivées avec engrais (à gauche) et sans engrais.

A une époque où l'on cherche de divers côtés à tirer parti des immenses ressources alimentaires que recèlent les océans, les océanographes canadiens étudient les meilleurs moyens d'exploiter les algues marines en améliorant les espèces et en les cultivant. Le Canada s'intéresse depuis longtemps aux algues, spécialement à celles qui croissent spontanément sur le plateau continental qui prolonge les côtes de l'Atlantique. L'espèce appelée « mousse perlée d'Irlande », en particulier, fait l'objet d'un commerce assez actif. Récoltée par les pêcheurs selon des méthodes artisanales, elle donne des polysaccharides qui servent à préparer des gelées ou à stabiliser des suspensions comme le chocolat au lait; les alginates sont utilisés notamment à la préparation de desserts (crèmes toutes prêtes).

Les côtes très découpées des provinces de l'Atlantique — la Nouvelle-Ecosse, dont la superficie n'est que de 55 500 kilomètres carrés (0,6% du territoire canadien), possède 8 000 kilomètres de côtes — forment de nombreuses baies peu profondes et très favorables à la croissance des algues marines. Celle-ci réclame, en particulier, le fréquent renouvellement d'eaux exemptes de toute pollution. Aussi est-ce à Fink Cove, à une vingtaine de kilomètres de Halifax (Nouvelle-Ecosse), que le Conseil national de recherches

a installé une station spécialisée dans l'étude de la culture des algues. La station cherche actuellement à déterminer les facteurs de croissance de ces plantes, leur composition, leur durée de vie et leur reproduction. Elle se donne pour objectif d'améliorer les espèces qui croissent à l'état spontané.

Les spécialistes de Fink Cove ont à résoudre des problèmes difficiles. En partant de la mousse d'Irlande, qui demande deux à trois ans pour donner une récolte, ils voudraient obtenir par voie de sélection des espèces plus productives et de plus grande qualité. Ils voudraient aussi, pour faciliter la récolte, rapprocher de la côte les lieux de culture. Or les algues comme la mousse d'Irlande poussent bien mieux en haute mer, où elles sont plus exposées. Les biologistes essaient de savoir si l'utilisation d'engrais peut compenser, dans la croissance des plantes, l'effet négatif qu'exerce la faible circulation des eaux dans les zones abritées.

La sélection végétale est un travail de longue haleine — les spécialistes de Fink Cove prévoient dix ans de recherches avant d'obtenir une bonne variété d'algues — mais la plupart des plantes comestibles sont issues d'améliorations apportées à des espèces qui croissent à l'état sauvage. Les algues ne font pas exception à la règle. ■

les changements dans la « production », on peut, semble-t-il, affirmer que la croissance de la productivité des facteurs a été relativement faible et que l'élément décisif a été ici le travail. De 1947 à 1967, l'augmentation de l'emploi (3% par an) a été plus rapide que dans l'ensemble de l'économie canadienne. En 1967, le commerce de gros et de détail repré-

sentait près de 17% de l'emploi global au Canada contre 13% seulement en 1947. Quant au stock de capital, même s'il a augmenté assez rapidement (6%) entre 1947 et 1967, la valeur du capital par personne employée demeure relativement basse, comparée à celle de la plupart des autres grands secteurs de l'économie. ■



Une écriture abstraite tendue vers l'équilibre

## LA PEINTURE DE FERNAND LEDUC

LE Centre culturel canadien de Paris a choisi d'inaugurer son programme d'expositions, au mois d'octobre dernier, avec une vingtaine d'œuvres récentes du peintre canadien Fernand Leduc.

L'itinéraire pictural de Leduc commence en 1941, lorsque, élève à l'école des Beaux-Arts de Montréal, il découvre la peinture de Borduas. Peu de

ports entre la figuration onirique et l'automatisme, Leduc ne trouve rien à dire.

A la fin de 1946, la divergence des voies apparaît suffisamment grande entre le groupe Leduc-Mousseau et le groupe Riopelle-Barbeau, qui s'étaient rejoints autour de Borduas au sein du mouvement des Automatistes, pour que Fernand Leduc sente la nécessité d'une élu-



*Passage rouge* (1968)

temps après, il rencontre l'artiste, qui devait avoir une influence si profonde et si durable sur la jeune peinture montrealaise et animer le groupe des Automatistes. Borduas initie Leduc au surréalisme et lui révèle les revues *Mino-taure* et *VVV*. Après quelques essais de transposition de l'écriture automatique, qui le mènent à une imagerie proche de celle de Dali encore que d'un onirisme moins « photographique » grâce à une indistinction des formes qui hésitent entre le figuratif et l'abstrait, Leduc s'oriente, sous l'influence de Borduas, vers un automatisme plus gestuel. Les œuvres, aux masses vigoureuses, sont mieux assurées ; il arrive qu'elles s'harmonisent en fonction d'une couleur dominante.

En 1945, animé d'une exaltation juvénile, Leduc réalise un de ses vœux les plus chers : rencontrer André Breton. La déception est cruelle : face au Grand Prêtre du surréalisme qui ne paraît ni disposé à se lancer dans une discussion approfondie sur la peinture de Matta, qui passionnait le jeune Canadien mais qui commençait à perdre la faveur de Breton, ni disposé à débattre des rap-

portances théoriques. Il ne renie pas le surréalisme qui « fut un moment salutaire » et dont il conserve avec passion l'idée de libérer, par l'automatisme, une imagination qui plonge ses racines dans les replis du subconscient, mais il le critique sévèrement. « Le surréalisme, écrit-il, est une activité scientifique et non artistique (...) qui a faussé le sens de l'art en lui accordant une seule valeur de démonstration ». Il veut que l'imagination libérée par l'automatisme puisse enfin « se livrer à sa propre puissance de transformation pour organiser un monde de formes totalement neuves, conçues en dehors de toute réminiscence figurative, anecdotique ou symbolique ». On pressent que ce n'est pas aux limites de l'informel que Leduc poussera l'automatisme, mais vers l'équilibre des couleurs et des volumes.

En 1947, Leduc part pour Paris. De plus en plus soucieux d'ordre constructif, il tend à éliminer « l'accident » et glisse à l'abstrait, notamment sous l'influence des œuvres peintes par Bazaine autour de 1950. A Montréal en 1955, c'est la période des « pavés » :

les masses occupent tout le tableau. Guy Viau (1) note que « par une progression naturelle et dans la logique de ses recherches, Leduc devient peintre abstrait », et encore : « Il renonce à l'espace illusoire. Il ne joue plus que de plans géométriques colorés, d'abord orthogonaux, puis obliques. Il bannit tout effet de matière. A l'instar de Borduas, mais dégagé maintenant de son influence, Leduc met à profit la leçon de Mondrian ». En 1956, le peintre commence à utiliser les lignes courbes pour dynamiser ses toiles. Dans les années qui suivent, il pratique l'abstrait construit et manifeste une volonté d'intégration à l'architecture. Ses compositions atteignent au monumental.

Après une période de dépouillement, autour de 1960, un rapport nouveau s'établit : le mariage du plan et de la ligne. Toujours logique dans sa recherche, Leduc travaille à approfondir ce qu'il vient de découvrir. Les courbes deviennent lignes de force autant que les droites ; l'équilibre est créé par l'opposition de la rigidité des droites et de la souplesse des courbes. Les expériences de chromatisme binaire commencent vers 1965. Depuis 1967-1968, on peut dire, avec Guy Viau, que Leduc a bouclé la boucle, que son écriture est devenue profondément organique et exprime un monde totalement abstrait.

Ce qui frappe, dans les toiles exposées au Centre culturel, c'est le souci de trouver un équilibre des valeurs en fonction des couleurs, un équilibre des plans dynamisés en fonction et à mesure de la flexibilité ou du tranchant des lignes, non cernées, qui les délimitent.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans l'examen détaillé des œuvres présentées. Disons seulement que si « Erosions rouge-noir-violet » (1968) nous a paru verser un peu dans le décoratif en dépit de son bel équilibre, de même que « Passage érosions orangé » (1968), de facture un peu molle, si nous avons trouvé un peu trop viscéral « Passage rose érosions vert-bleu » (1968) et les masses de « Passage bleu » (1968) assez lourdes malgré l'intérêt qu'offre par

*Suite page 10*

(1) Peintre et critique d'art, M. Guy Viau est un compagnon de longue date de Fernand Leduc et de ses amis groupés autour de Borduas pour créer une peinture canadienne délivrée de l'académisme qui régnait alors. Avant d'être nommé directeur du Centre culturel canadien, il était directeur adjoint de la Galerie nationale du Canada.



## L'ÉVOLUTION DES SUPERMARCHÉS

LES supermarchés ont fait leur apparition au Canada dans les années qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale. Leur développement depuis 1950, comme celui des chaînes alimentaires qui les contrôlent, répond à un souci d'économie. Il s'agit d'abaisser à la fois les prix de revient et les prix de vente grâce à un circuit de distribution intégré et ration-



nel : centralisation des achats, réduction des marges bénéficiaires, implantation de grandes surfaces de vente dans les aires de consommation importantes, adaptation aux besoins régionaux et locaux, système du libre-service. La rentabilité est assurée essentiellement par le volume considérable des ventes et la rapidité de rotation des stocks.

Les chaînes alimentaires représentaient au Canada 6 % du total des ventes du commerce de détail en 1952 ; la proportion est passée à 10 % environ au cours des cinq dernières années. Cette augmentation reflète le déplacement progressif des ventes alimentaires du commerce traditionnel vers le commerce intégré.

De 1952 à 1968, le commerce intégré s'est accru en effet au taux annuel d'environ 9 % alors que l'ensemble du commerce de détail ne s'est accru que de 5 %. On peut cependant noter un certain ralentissement du taux de croissance depuis 1960 : il est actuellement voisin de 7 % par an.

Si l'on se réfère, non plus au commerce de détail dans son ensemble, mais au seul commerce alimentaire de détail, on voit que la part du marché tenue par les chaînes est évidemment beaucoup plus importante, mais surtout que cette part a considérablement augmenté en quinze ans. Les chaînes alimentaires, qui représentaient en 1954 environ 38 % du marché des épicerie et des magasins à rayons multiples (1) et 27 % du marché total de l'alimentation de détail, représentaient respectivement près de 49 % et de 36 % de ces mêmes marchés en 1968. Ce déplacement des ventes du commerce traditionnel vers le commerce intégré se remarque aisément dans les faits : partout où l'on ouvre un supermarché, on voit progressivement disparaître les petits magasins d'épicerie ou d'alimentation générale ; ceux qui réussissent à survivre doivent se résigner à une diminution très sensible du volume de leurs ventes.

Le développement rapide du commerce intégré au Canada se marque également par l'augmentation du nombre des supermarchés depuis vingt ans et, plus encore, par l'accroissement du volume des ventes effectuées par chacun d'eux : tandis que le nombre des supermarchés s'est accru de 88 % de 1950 à 1968,

le volume des ventes par unité s'est accru d'environ 190 %. L'évolution est d'autant plus significative que la part des dépenses alimentaires dans l'ensemble du budget des ménages n'a pratiquement pas varié depuis trente ans. Il devient tout à fait évident que la croissance des supermarchés résulte du déplacement à leur profit des ventes d'alimentation et que l'augmentation du revenu disponible par ménage n'est qu'un facteur secondaire de cette croissance.

On compte onze grandes chaînes canadiennes, dont la plus importante, Loblaw, réalise quelque 45 % des ventes effectuées par l'ensemble de ces chaînes. On ne peut généralement pas parler d'une implantation régionale : une chaîne ouvre un supermarché en n'importe quel point du Canada qui lui paraît promettre la réussite. Il n'en reste pas moins que certaines chaînes sont davantage implantées dans une province ou dans une région. Ainsi en va-t-il de Loeb, présente surtout dans l'Ontario et au Québec, ou de Steinberg au Québec.

Cette dernière a créé une filiale, les Supermarchés Montréal, qui a pris une part importante à l'établissement de trois supermarchés de style canadien ouverts, en 1968 et 1969, dans la région parisienne.

(1) Le Bureau fédéral de la statistique définit comme « chaînes alimentaires » celles qui vendent essentiellement des produits d'épicerie et quelques autres produits alimentaires sans que les ventes de viande puissent excéder 15 % des ventes totales. Les chaînes alimentaires qui ne répondent pas à cette norme entrent dans la catégorie des magasins à rayons multiples. ■



## TURBOTRAIN SUR LA LIGNE MONTRÉAL-TORONTO

Depuis le mois de mai dernier, un turbotrain relie les deux plus grandes villes du Canada, Montréal et Toronto. Avec un unique arrêt à l'aéroport de Montréal-Dorval, le nouveau train du Canadien National parcourt la distance (540 kilomètres) en quatre heures cinq minutes, à la vitesse moyenne de 132,2 kilomètres à l'heure. Notre photo : le turbotrain quitte la gare de Toronto.



Entre le Canada et les Etats-Unis

## LES « MILLE ILES » DU SAINT-LAURENT

**M. Léo Cadieux**  
*ambassadeur en France*



M. Léo Cadieux, qui était ministre de la défense nationale, a été nommé, en septembre dernier, ambassadeur du Canada en France. Il a succédé à M. Paul Beaulieu, nommé ambassadeur au Portugal. Né en 1908 à Saint-Jérôme (Québec), M. Cadieux est journaliste de formation ; en 1944, il a été correspondant de guerre en France. Elu, en 1962, député du Québec à la Chambre des communes du Canada, il a été ministre adjoint (1965) puis ministre de la défense nationale (1967). Il a été l'un des principaux artisans de la politique d'intégration des forces armées canadiennes qui a abouti à la fusion des trois armes et il a participé à la révision de la politique de défense qui a conduit, entre autres, à la diminution du contingent canadien mis à la disposition de l'OTAN.

### PÉKIN ET OTTAWA ONT ÉTABLI DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

Les gouvernements du Canada et de la République populaire de Chine ont décidé, en octobre dernier, de s'accorder mutuellement la reconnaissance et d'établir des relations diplomatiques. Le gouvernement du Canada a reconnu celui de la République populaire de Chine comme « le seul gouvernement légal de la Chine ». Dès son arrivée au pouvoir, en mai 1968, M. Trudeau, premier ministre, avait marqué sa volonté de reconnaître le gouvernement de la Chine populaire, le Canada ayant intérêt, avait-il dit, à éviter les tensions entre la Chine et ses voisins, et surtout entre la Chine et les Etats-Unis.

LA région du Saint-Laurent naissant — à la sortie du lac Ontario, là où, des eaux bleutées du fleuve, les îles surgissent à foison aux yeux du visiteur ébloui — les Indiens l'appelaient Manitoana, « le magnifique jardin du Grand Esprit ». L'image est si expressive qu'elle invite à la rêverie et à la méditation. Elle dit la grandeur du paysage et son charme insolite.

Les explorateurs français venus au XVI<sup>e</sup> siècle reconnaître les terres lointaines d'Amérique furent moins heureux dans le choix de leur vocabulaire. Ils dénommèrent très prosaïquement « Mille Iles » cet étrange lacis d'eau et de terre ébou-

ricaine à la rive canadienne du fleuve. Du pont des Mille Iles, le point de vue est magnifique. Le génie technique, épris d'efficacité, est ici l'allié de l'esthétique, qui s'en moque : les arches sont si hautes que les transatlantiques qui empruntent la voie maritime du Saint-Laurent — bel exemple de coopération canado-américaine — peuvent passer sans difficulté.

Une promenade en bateau dans ce royaume insulaire est inoubliable. Agréablement installé dans l'un des bâtiments confortables qui l'ont embarqué à Brockville, à Rockport, à Gananoque ou à Kingston, le voyageur évolue dans un monde insolite et cependant familier. Les



*Du pont international  
la vue s'étend sur deux  
cents îles.*

riffée d'arbres. La poésie y perdait sans que l'exactitude scientifique y gagnât : les mille îles sont en vérité quelque mille huit cents.

La grandeur sauvage de la nature ne préserva la région ni des guerres ni de la civilisation, qui y laissèrent leur griffe. Lors de la guerre de 1812 qui opposa les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans ses possessions canadiennes, le gouvernement britannique fit de Kingston, à l'entrée des Mille Iles, un important centre militaire et naval destiné à prévenir une invasion américaine. Vestige de cette guerre fratricide, le vieux Fort Henry offre aujourd'hui aux touristes le spectacle coloré d'une forteresse où des gardes en uniforme d'un autre âge prennent gravement la relève traditionnelle.

Le XX<sup>e</sup> siècle marqua la région d'un chef-d'œuvre plus pacifique, qui indiquait que la hache de guerre était bien enterrée : le très beau pont à cinq arches qui, enjambant le Saint-Laurent, unit la rive amé-

demeures de milliardaires, les villas somptueuses des vedettes internationales, émergeant d'îles feuillues, succèdent aux châteaux médiévaux ou baroques, qui avoisinent maisons victoriennes et bungalows résolument modernes. Le mélange des styles n'est insupportable que dans un espace restreint. Ici, où tout est large, il ne manque pas de charme et présente un incontestable intérêt.

On a dit que le paysage des Mille Iles est unique au monde. Venise de l'Amérique ? Peut-être, par sa topologie aquatique. Mais son antithèse aussi : Venise, c'est une nature toute pétrée de culture au point de n'avoir plus d'existence autonome ; c'est une création des hommes, de leur art, de leur habileté, de leur génie, de leur artifice. Les Mille Iles, c'est plutôt la revanche d'une nature sauvage, généreuse, qu'une civilisation que l'on peut juger moins raffinée que celle des Doges ne saurait réduire : la nature ici absorbe la culture. ■



## LA CAPITALE DOIT ÊTRE BILINGUE

Suite de la page 1

un caractère bilingue et biculturel en sorte que tout Canadien, francophone aussi bien qu'anglophone, se sente pleinement chez lui dans la capitale de son pays, tel est le projet des commissaires, car Ottawa et toute la région de la capitale nationale doivent, en matière de bilinguisme, être un exemple et un moteur (1).

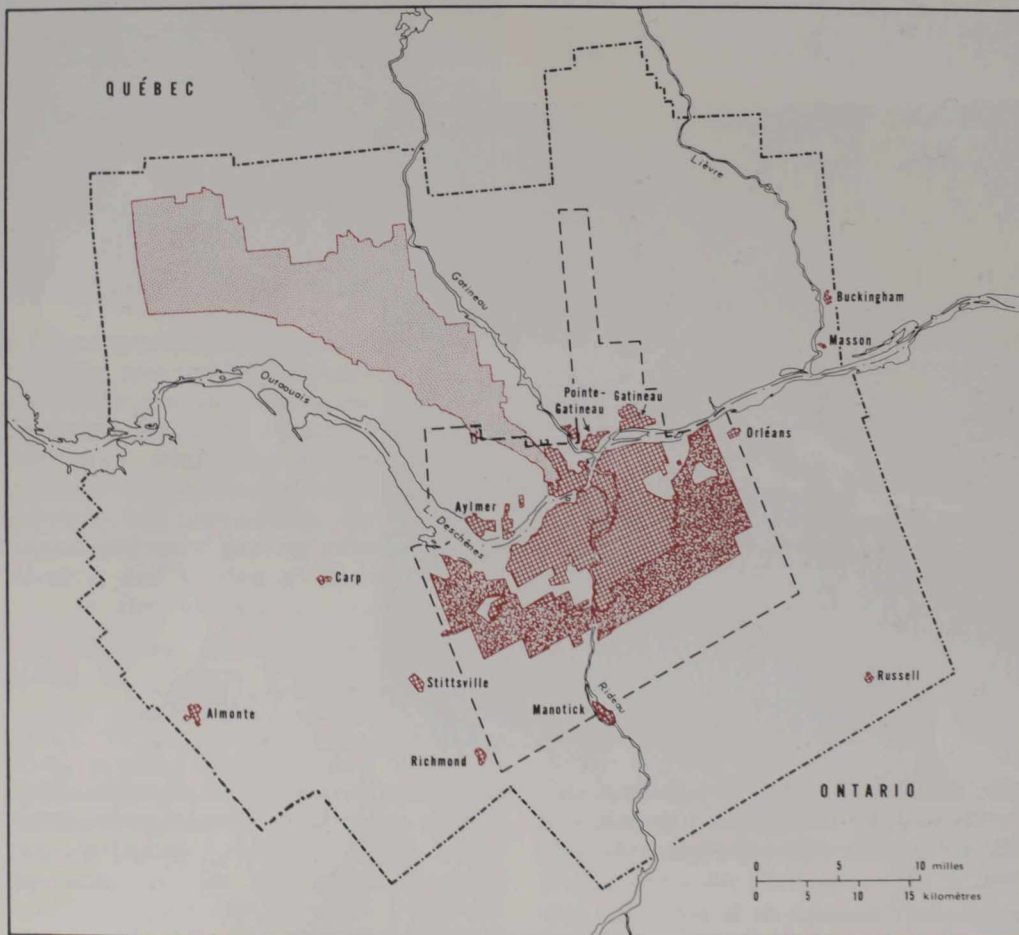
Il faut bien constater que la capitale fédérale, située à la frontière qui sépare

fait que la ville d'Ottawa est située du côté ontarien à majorité anglophone.

Cela tient aussi à ce que la population est très inégalement répartie entre les secteurs ontarien (78 %) et québécois (22 %) de la région de la capitale. Or c'est un fait qu'à l'heure actuelle le bilinguisme est beaucoup moins répandu chez les Canadiens d'origine anglaise que chez les Canadiens d'origine française. Les recommandations de

vorisé par rapport au secteur ontarien à majorité anglophone. C'est pourquoi la commission souhaite que des mesures pratiques soient prises pour développer économiquement la partie de la région de la capitale située au Québec et spécialement Hull. Cette ville et celle d'Ottawa sont destinées dans les projets fédéraux à devenir une seule et même agglomération. Il est nécessaire et juste que le secteur québécois de la région de la capitale nationale profite autant que le secteur ontarien du développement de la capitale fédérale.

Cela dit, le pourcentage des personnes bilingues parmi les habitants de la région de la capitale nationale était, au dernier recensement, nettement plus élevé que dans l'ensemble du Canada : 31 % de la population de la zone de recensement d'Ottawa, 41 % de la population active de la région de la capitale fédérale, déclaraient connaître les deux langues officielles alors que la proportion n'était que de 12 % pour l'ensemble du pays. La question ne saurait cependant se ramener à un simple effort pour équilibrer les chiffres. La commission insiste au contraire sur les facteurs sociaux, économiques, géographiques, scolaires et même psychologiques dont il faut tenir compte, au-delà de l'élément de base que constitue la reconnaissance officielle et juridique des droits linguistiques, pour parvenir à une application réaliste et efficace du principe d'égalité des deux communautés. Les commissaires formulent dans cet esprit toute une série de recommandations propres à assurer dans les années à venir le bilinguisme et le biculturalisme dans la capitale nationale et sa région. Il est évident que dans un régime fédératif comme le régime canadien, où les gouvernements provinciaux jouissent d'une assez large autonomie, cela suppose une étroite collaboration du pouvoir central et des provinces. Aussi la commission recommande-t-elle la création par le gouvernement fédéral et les deux gouvernements provinciaux intéressés, ceux de l'Ontario et du Québec, d'un organisme triparti chargé du programme esquissé par elle pour la région de la capitale nationale. Sur le plan des principes au moins, le conseil municipal d'Ottawa a adopté pour sa part des mesures qui vont dans le sens des recommandations de la commission : en octobre dernier, il a adopté un règlement prévoyant que le français et l'anglais seront langues officielles à tous les niveaux de l'administration municipale.



LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

- Limites de la région de la capitale nationale
- Limites de la zone métropolitaine d'Ottawa
- [Cross-hatch] Ville d'Ottawa et autres localités
- [Dotted] Zone verte
- [Horizontal lines] Parc de la Gatineau

l'Ontario du Québec, ne présente pas actuellement l'équilibre souhaitable entre les deux langues officielles. Cela tient à plusieurs raisons, notamment au

la commission, aussi bien dans ses livres précédents que dans le livre V, ont précisé pour but de redresser cette situation. Sur le plan socio-économique, les commissaires constatent une semblable inégalité : qu'il s'agisse du niveau d'instruction ou des salaires, éléments d'ailleurs corrélatifs, le secteur québécois à majorité francophone est défa-

(1) Sur la région de la capitale nationale et son aménagement, voir *Canada d'Aujourd'hui*, avril 1970. La région de la capitale nationale comprend un secteur ontarien et un secteur québécois.



Une nécessité vitale mais coûteuse

## LA BATAILLE DU DÉNEIGEMENT

Suite de la page 2

d'une action efficace. Le département des routes à grande circulation, organisme provincial, possède un système de communications remarquablement organisé comportant relais sur ondes courtes, radio, télétypes et, bien entendu, téléphone.

En Alberta, l'opération déneigement dure du 15 octobre au 15 mai sur 10 700 kilomètres de routes. Elle coûte de 2 à 3 millions de dollars (10 800 000 à 16 200 000

francs). Tous les 64 kilomètres, sont installés, sur les grandes routes, des relais de déneigement. Le département des routes à grande circulation de la province possède près de 500 engins de déneigement et de déglacage. Une grande partie des dépenses provient de la lutte contre le verglas.

Le souci majeur du département des routes de la province de Terre-Neuve, qui s'occupe de toutes les routes de l'île et du Labrador, soit 8 850 kilomètres, est de déneiger à temps les itinéraires suivis par les autocars de ramassage scolaire.

C'est sur ce critère, non sur celui de l'importance de la circulation, que se règle ici la priorité à accorder au déneigement d'une route.

Le coût du déneigement des routes du Québec est d'environ 28 millions de dollars (151 200 000 francs). La ville de Montréal confie en grande partie le déneigement de ses rues à des entreprises privées. L'entrepreneur est tenu de déneiger complètement, du 15 novembre au 15 mars, les rues qui figurent à son

contrat, jusqu'à une précipitation maximale de 1,75 mètre. Au-delà, il perçoit une surprime. La ville de Québec, qui reçoit de très fortes chutes de neige, connaît des conditions de déneigement particulièrement difficiles en raison du terrain accidenté sur lequel elle est bâtie. La municipalité consacre chaque année plus de 2 millions de dollars (10 800 000 francs) au déneigement de ses rues. La ville possède

suivis de chasse-neige à brosses, puis souffleuses qui projettent à quelque 60 mètres les barrières de neige rejetées le long des pistes. On obtient, grâce à cette technique, une surface parfaitement nette.

Aucune imperfection ne peut être admise dans le déneigement sur un aéroport qui reçoit de gros avions. Ces derniers atteignent en effet une vitesse au sol de 240 kilomètres à l'heure au moment de



Sur l'aéroport d'Ottawa-Uplands

maintenant deux fondeuses à neige : la première, alimentée par dix brûleurs à mazout, permet la fonte d'une charge de 100 camions à l'heure ; la seconde, alimentée par vingt brûleurs, possède une plus grande capacité encore.

### Maintenir ouverts les aéroports

Le déneigement des aéroports internationaux du Canada est assuré par le gouvernement fédéral. Le coût total, pour un hiver moyen, se monte à 2,5 millions de dollars (13 500 000 francs).

L'aéroport de Montréal reçoit de 2,50 à 3,12 mètres de neige par an. Il arrive, dans les années néfastes, qu'il tombe à Montréal 60 centimètres de neige en quelques heures. Malgré cela, les pistes demeurent ouvertes, même si la circulation des voitures est arrêtée dans la ville.

Il faut quarante minutes pour éliminer 25 centimètres de neige à l'aide de convois devenus classiques : chasse-neige

l'atterrissage et du décollage : si la piste est glissante, l'orientation de la roue avant devient difficile à contrôler. La neige fondue pose un gros problème : si elle éclabousse les parties basses de l'avion, elle peut, en gelant, bloquer le train d'atterrissage ; elle peut aussi s'accumuler devant l'une des roues et jouer le rôle de frein ; comme, d'autre part, la neige mouillée est très lourde, elle modifie de façon considérable les conditions de décollage d'un gros avion. C'est pourquoi les équipes de déneigement se mettent à l'œuvre dès le début de la chute, lorsque la neige est encore légère. Pour lutter contre le verglas, on répand du sable préalablement chauffé ou de la pierre finement écrasée, l'usage du sel étant interdit sur les pistes en raison de son action corrosive. Le coût du déneigement, à l'aéroport de Montréal, est en

### La neige sur les villes

	Hauteur annuelle (en mètres)
Saint-Jean (Terre-Neuve)	3,75
Québec (Québec)	3,05
Montréal (Québec)	2,47
Ottawa (Ontario)	1,92
Halifax (Nouvelle-Ecosse)	1,77
Toronto (Ontario)	1,37
Edmonton (Alberta)	1,35
Vancouver (Colombie-Britannique)	0,25

Source : Comité associé de la recherche géotechnique, Conseil national de recherches du Canada.

Suite page 10



Une écriture abstraite tendue vers l'équilibre

## LA PEINTURE DE FERNAND LEDUC *Suite de la page 5*

ailleurs l'effet optique de réversibilité forme-fond, certaines compositions nous ont semblé totalement achevées et d'une belle rigueur interne. Ainsi en va-t-il de « Passage rouge » (1968) où les plans dynamiques délimités par chacune des quatre couleurs employées aboutissent à un découpage d'un équilibre parfait et à une composition d'une belle réversibilité. Ou encore « d'Erosions bleu-rouge » (1968), composition puissante et acérée dans laquelle de petites formes aiguës bleu-rouge se

posent en s'opposant, d'une part à un vaste plan courbe vert-olive, d'autre part au plan mitoyen rouge dans lequel elles se découpent. Nous avons apprécié aussi le joli balancement des formes « d'Erosions orangé-bleu » (1968), l'essentialité plus statique et la force « d'Erosions vert-rouge indien » (1968).

Le dynamisme souple et un peu simple de « Passage violet » (1967) ou de « Passage vermillon » n'est pas non plus dénué d'attrait. FIN ■



*Erosions rouge-noir-violet* (1968)

Une nécessité vitale mais coûteuse

## LA BATAILLE DU DÉNEIGEMENT

*Suite de la page 9*

moyenne de 150 000 dollars par an (810 000 francs.).

Si l'aéroport de Vancouver n'a presque jamais de neige, si celui d'Edmonton n'en reçoit que 40 à 55 centimètres par an, l'aéroport de Goose Bay (Labrador) reçoit au cours du long hiver qui dure du début d'octobre à la fin de mai, 4,30 mètres en moyenne. En 1956-1957, il en a reçu 5,63 mètres. Le déneigement et les préparatifs qu'il exige durent pratiquement toute l'année. En 1945, on a observé six jours de chutes de neige sans interruption, phénomène heureusement

rare. Malgré cela, le trafic aérien est demeuré normal.

Les Canadiens mettaient autrefois tous leurs soins à laisser assez de neige sur les routes pour les traîneaux. Ces temps folkloriques sont définitivement révolus. Mais les Européens de l'Ouest, et spécialement les Français qui jouissent en toute saison d'un climat tempéré, pensent-ils parfois au labeur, aux difficultés, à l'argent que coûte aux Canadiens la neige ? Même si elle est aussi source de réjouissances ? Sans la neige, il est vrai, le Canada serait un tout autre pays. FIN ■

## Les activités du Centre Culturel Canadien

Inauguré en avril dernier, le Centre culturel canadien est entré en pleine activité au mois d'octobre. Au cours du dernier trimestre de 1970, il a été le siège de manifestations nombreuses et diverses : concerts de musique canadienne (ensemble Ars Nova sous la direction de Jacques Beaudry, quatuor Dumont); spectacles poétiques (Lucienne Letondal); projections de films; soirées de télévision; expositions (peintures de Fernand Leduc, gravures d'Henri Matisse); théâtre-variétés, etc. De nombreuses autres manifestations figurent à son programme pour les mois qui viennent.

Rappelons l'adresse du Centre culturel canadien : 5, rue de Constantine, Paris-7<sup>e</sup>.

## CANADA D'AUJOURD'HUI

JANVIER 1971 / N° 14

Trimestriel publié à Paris par les services d'information de l'ambassade du Canada

Rédaction, administration  
6, rue du Mont-Thabor, Paris-1<sup>er</sup>

### PHOTOS

Canadien National / Department of highways (Ontario) / Edwin G. Huffman / Ministère des transports du Canada / Office national du film du Canada / Office du tourisme canadien.



# TIERS-MONDE ET COOPÉRATION

LE 27 octobre 1967, devant les inquiétudes que suscitait l'avenir de la coopération internationale en faveur des pays en voie de développement, le président de la Banque mondiale suggérait la tenue de « grandes assises » réunissant des personnalités très expérimentées de différents pays et des spécialistes qui évalueraient le résultat de vingt années d'aide, déceleraient les erreurs et proposeraient des politiques plus efficaces.



M. Lester Pearson  
ancien premier ministre du Canada

Le 18 août 1968, M. Lester Pearson, qui venait d'abandonner ses fonctions de premier ministre du Canada, était chargé de former une commission pour entreprendre cette étude. Le rapport qui en présente les résultats, récemment paru en France, ne manque pas de sévérité ; il dégage cependant les grandes lignes d'une aide plus efficace qui devrait ouvrir la voie à l'établissement de relations plus constructives entre les nations en voie de développement et les nations développées de la communauté mondiale (1).

La commission estime que l'évolution observée au cours des vingt premières années d'aide aux pays en voie de développement n'a pas été négative, en dépit des erreurs qui ont pu être commises. Dans nombre de ces pays, la croissance économique a été plus rapide qu'elle ne l'avait jamais été dans les pays industrialisés pendant la période correspondante de leur histoire.

Beaucoup de pays du tiers-monde ont prouvé, en dépit de certaines craintes,

(1) *Vers une action commune pour le développement du tiers-monde*. Denoël éd., Paris 1969, 512 p., 30 F.

qu'ils étaient capables de faire un gros effort de développement.

Depuis 1966, l'appui international au développement est cependant devenu moins vigoureux. Le volume de l'aide extérieure publique, notamment, n'a pas suivi le rythme d'accroissement du produit national dans les pays riches, aux Etats-Unis en particulier. Un climat de désenchantement est né, dû à un certain nombre de conceptions fausses. Les pays développés nourrissent des espoirs utopiques de « développement instantané » alors qu'ils devraient savoir que le développement est un processus à long terme. Ils critiquent le gaspillage dans l'utilisation qui est faite de leur aide et se plaignent d'être mêlés, en raison même de cette aide, aux conflits politiques, voire armés, dans lesquels les pays bénéficiaires peuvent se trouver engagés. Ils oublient que, trop souvent, l'aide bilatérale a été dispensée afin d'obtenir des avantages politiques à court terme, de s'assurer des positions stratégiques ou de favoriser les exportations du pays donateur. Dans les années 1950, une aide extérieure importante a été accordée à certains pays beaucoup plus pour leur permettre d'entretenir une armée nombreuse que pour promouvoir leur développement économique à long terme. Est-il étonnant que les espoirs de développement aient été déçus et que les pays donateurs aient été impliqués, en raison de leur assistance même, dans les conflits politiques des pays bénéficiaires ?

Les pays du tiers-monde n'ont pas, non plus, toujours été exempts d'idées préconçues. Les nations nouvellement indépendantes ont cru souvent que l'élimination de la domination étrangère ouvrirait la voie à une prospérité qui pouvait être rapidement atteinte, sans se rendre exactement compte de la nature des obstacles qui s'opposaient au progrès. La nécessité d'augmenter les exportations a été trop souvent sous-estimée et le développement agricole négligé. Il est arrivé aussi que, pour enrichir certains groupes, il ne soit pas fait appel à la participation de la masse de la population pour contribuer au développement.

Tout le monde admet aujourd'hui que les effets d'un apport de ressources extérieures sont fonction de l'efficacité avec laquelle le pays bénéficiaire utilise ses propres ressources ainsi que de sa politique économique et sociale.

Tout le monde reconnaît aussi que la richesse ne confère pas à un pays prospère le droit de dominer la vie nationale d'un pays moins favorisé en raison de l'aide qu'il lui apporte. Les « relations de développement » qui sont au cœur d'une politique d'assistance efficace doivent être fondées sur le respect mutuel ; elles doivent aussi reposer sur un partage très net des responsabilités où il soit tenu compte des intérêts et des exigences des deux partenaires.

Les chapitres 2 et 3 du rapport donnent un bilan détaillé de l'assistance internationale au tiers-monde de 1948 à 1967 et indiquent les obstacles les plus graves que devront surmonter dans les années à venir les économies des pays en voie de développement. Les autres chapitres contiennent les recommandations de la commission sur l'action à entreprendre. Dans leur ensemble, elles définissent une stratégie visant à renforcer la coopération internationale pour le développement, dont les objectifs principaux sont les suivants : mise en place d'un système d'échanges internationaux libres et équitables ; développement des apports de capitaux extérieurs privés, sous réserve de mesures garantissant le bénéfice de ces investissements à la fois aux pays bénéficiaires et aux investisseurs ; meilleure coordination des efforts ; augmentation du volume de l'aide internationale, qui devrait être portée en 1975 à 1 % au moins du produit national brut des pays riches ; mesures permettant de résoudre le problème de l'accroissement des dettes des pays en voie de développement ; plus grande efficacité dans l'administration de l'aide, notamment par une garantie de continuité dans la fourniture de l'aide et par la suppression de la pratique de « l'aide liée » ; meilleure orientation de l'assistance technique, dont les objectifs et les méthodes doivent être adaptés aux besoins des pays en voie de développement ; ralentissement de la croissance démographique ; rénovation de l'aide à l'enseignement et à la recherche ; renforcement du système d'aide multilatérale.

D'abord professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toronto, puis ambassadeur aux Etats-Unis, M. Lester Pearson a été élu en 1948 député libéral à la Chambre des communes du Canada ; il a été ministre des affaires extérieures de 1948 à 1958 et premier ministre de 1963 à 1968. Il a présidé l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies en 1952-1953 et joué un rôle marquant dans la plupart des événements internationaux de la période d'après-guerre. Il a reçu le prix Nobel de la paix en 1957.



# Grandes villes canadiennes

## VANCOUVER



Bâtie sur un fjord de la côte Pacifique (détroit de Géorgie), dominée par les sommets toujours enneigés des Montagnes Rocheuses, toute proche de forêts denses et luxuriantes, Vancouver occupe un site incomparable. C'est la troisième ville du Canada (près de 1 million d'habitants) et un grand port qui com-

merce surtout avec l'Asie, en particulier avec le Japon. La métropole de l'Ouest est reliée au centre et à l'est du continent canadien par de nombreux services aériens et ferroviaires ; plusieurs trains partent chaque jour de Montréal et de Vancouver et couvrent en quelque 70 heures la distance énorme qui sépare les

deux villes : 4 689 kilomètres. La zone métropolitaine de Vancouver, immense agglomération urbaine qui déploie une grande activité industrielle et commerciale, groupe la moitié des habitants de la Colombie-Britannique, l'une des provinces les plus dynamiques du Canada sur le plan économique.



1



2



3



4



5

1. Le centre de la ville. L'expansion urbaine, à partir du centre, est considérable. Au fond, les Montagnes Rocheuses ; à gauche, une partie du parc Stanley.

2. Grandville Street, de nuit, l'une des rues principales. A droite, l'immeuble de verre de la British-Columbia Hydro.

3. Bois flottés. Vancouver est l'un des centres mondiaux les plus importants des industries utilisant le bois (contreplaqués, agglomérés, meubles, pâtes à papier, etc.).

4. Le quartier chinois, le plus important d'Amérique du Nord après celui de San Francisco.

5. Dans le parc Stanley, non loin du centre de la ville, des mâts totémiques réalisés par les Indiens de la côte nord-ouest.